

Cycle d'initiation au droit du travail

PROGRAMME / 2 à 8 jours

NEW!

OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base à l'application du droit du travail
- Identifier les erreurs à ne pas commettre
- Développer les bons réflexes face aux différentes situations rencontrées
- Valider ses pratiques

LE + PÉDAGOGIQUE

La pédagogie est basée sur une alternance d'apports conceptuels et d'études de cas, tirés de l'expérience des formateurs mais aussi des cas proposés par les stagiaires.

FORMATEUR (S)

Angelo ALMEIDA
Dirigeant de QuiétiCE et Formateur,
Licence Professionnelle en Droit social et syndical

Élise TRIOLAIRE
SCP Borie et Associés
Avocate en droit social

PUBLIC

- Représentants du Personnel

Le droit social évolue au fil des réformes successives. C'est pourquoi les représentants du personnel doivent se tenir à jour de l'actualité juridique pour sécuriser leurs pratiques et limiter les risques, que ce soit dans la vie du contrat de travail ou dans leurs pratiques des relations sociales. Les formations QuiétiCE les accompagnent pour s'approprier le droit social et ses évolutions. La pédagogie s'appuie sur l'analyse de la jurisprudence et favorise l'apprentissage par les cas pratiques. Cela permet d'être au plus près des situations de travail.

► Module 1 (2 jours) Les bases du droit du travail

Introduction générale au droit

- Les institutions judiciaires et administratives
- Les contentieux issus du droit du travail
- Les Juridictions compétentes

Introduction au droit du travail

- La hiérarchie des normes
- Utilisation du Code du travail
- Les dispositions conventionnelles et l'accord collectif

La hiérarchie des conventions et accord entre eux

- L'articulation entre la branche et l'entreprise
- L'articulation entre le groupe, l'entreprise et l'établissement

La jurisprudence

Les autres sources du droit du travail

Les contrats de travail

- Les différents types de contrats de travail
- La rupture du contrat de travail, de la période d'essai...
- Les principales clauses

Le droit disciplinaire

- Les sanctions disciplinaires
- La procédure applicable

► Module 2 (2 jours) La rupture du contrat de travail

Les modes de rupture autres que le licenciement

- Les sanctions disciplinaires
- A l'initiative du salarié (démission, prise d'acte...)
- La rupture de la période d'essai
- La rupture conventionnelle
- La résiliation judiciaire
- L'indemnisation de la rupture

Le licenciement pour motif personnel

- Le licenciement disciplinaire (procédure, gravité de la faute...)
- Les autres motifs de licenciement (inaptitude...)
- Le licenciement des salariés protégés
- Les indemnités de licenciement
- Les documents de fin de contrat

Les effets de la rupture du contrat de travail

- Le préavis et l'indemnité de licenciement
- Les sanctions en cas de procédure irrégulière
- Le licenciement sans cause réelle et sérieuse
- Le licenciement nul
- La transaction

En option : Le licenciement pour motif économique

► Module 3 (2 jours) Le Conseil des Prud'hommes

La juridiction : rôle et fonctionnement

- Composition et organisation de la juridiction
- Compétences d'attribution et territoriale

Le mandat de conseiller prud'homme

- Les fonctions incompatibles
- Les récusations
- La fin du mandat

La procédure prud'homale

- Les principes importants
- Le référé prud'homal
- L'introduction de la demande
- De la conciliation au bureau de jugement

Le jugement

- La notification
- Son contenu
- Les voies de recours
- La transaction
- Les frais de justice

► Module 4 (2 jours) La défense du salarié

Préparer l'entretien

- Connaître les procédures applicables (droit disciplinaire, procédure de licenciement...)
- Rencontrer le salarié, poser les bonnes questions, élaborer sa défense

Assister le salarié

- Les vérifications d'usage, le rôle de l'assistant pendant l'entretien (régularité de la procédure, bon déroulement des discussions, arguments...)

Gérer les issues de l'entretien

- Les effets de la rupture éventuelle du contrat (indemnités, contentieux...)
- Les sanctions disciplinaires
- La transaction
- La rupture conventionnelle
- Le suivi (les effets de la rupture du contrat de travail, ...)
- Cas pratiques

Durée	8 jours (4 x 2)
Dates	27-28 février 2023 2-3 mai 2023 1-2 juin 2023 31 août 1 ^{er} sept. 23
Tarifs	350 € TTC/jour/1stag. 310 € TTC/jour/2 stag. *280 € TTC/jour/ stag. *si tous les modules